

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Investissement dans le secteur de l'instruction militaire.

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Andrey, Georges

Bevorzugte Zitierweise

Andrey, Georges 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Investissement dans le secteur de l'instruction militaire., 1971*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militärorganisation	1

Abkürzungsverzeichnis

EMD Eidgenössisches Militärdepartement,
heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung,
Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

DMF Département militaire fédéral,
aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la
population et des sports (DDPS)

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militärorganisation

ANDERES
DATUM: 20.09.1971
GEORGES ANDREY

Parmi **les réformes relatives à l'instruction** et recommandées en 1970 par le rapport Oswald, celles introduites le 1er janvier 1971 ont généralement donné de bons résultats, bien que leur application ait créé quelques difficultés de commandement et de discipline. La question de la pénurie d'instructeurs, soulevée également par la commission Oswald, a reçu un début de réponse. Des améliorations ont été apportées à leur statut; d'autres le seront encore, notamment en ce qui concerne le point important de la rémunération. Dans le secteur de l'instruction toujours, un crédit de CHF 230 millions a été voté par les Chambres en faveur de places d'armes, d'exercice et de tir. Au Conseil national, une proposition Bussey de diminuer ce montant de CHF 62 millions n'a recueilli que 17 voix. Le Parlement a approuvé en outre un rapport du Conseil fédéral sur la planification de tels emplacements. Les populations appelées à vivre ou vivant au voisinage des places de tir et d'aviation sont sensibles aux inconvénients que représente leur proximité. Des oppositions à divers projets de création ou d'agrandissement se sont manifestées dans plusieurs cantons, Lucerne et Tessin surtout. Ce dernier a obtenu la promesse du DMF de renoncer aux plans d'extension des places d'aviation de Lodrino et de Locarno-Magadino.¹

1) AZ, 25.3.71; TLM, 19.12.71; NZZ, 9.1., 9.4., 19.8. et 20.8.71.; BO CE, 1971, p. 477 s.; BO CN, 1971, p. 623 ss.; FF, 1971, I, p. 357 ss.; Rapp. gest. CF, 1971, p. 131 ss.